



2022-05

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 19

L'an deux mil vingt-deux, le 28 Janvier à 18 heures 45.
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 21/01/2022

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,
Michel BEGON, Serge ABOULIN, Christiane PAUZON,
Bernadette PELISSIER, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE,
Sabine JOUVHOMME Sébastien GAGNE, Patrice LHOSTE,
Denis CLAMENS, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC.

Excusés :

Laetitia PRADINES qui a donné procuration à Serge ABOULIN
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Sabine JOUVHOMME
Christian GIRARD qui a donné procuration à Sébastien GAGNE
Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Christiane PAUZON.

Objet : Contrat Directeur Informatique Externe

Monsieur le Maire rappelle le contrat souscrit en 2019 avec STRAT&SI pour la prestation de directeur informatique externe, contrat renouvelé en 2020 et en 2021. Il rappelle l'objet du contrat : prestations d'externalisation de la direction du système d'information, phase de pilotage du système d'information et phase de réversibilité.

Il présente le nouveau contrat à effet au 1^{er} février 2022, pour un cout total de 3600 € HT/an et propose d'y souscrire pour cette année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le contrat proposé par STRAT&SI, aux conditions exposés ci-avant ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit contrat, entreprendre toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la concrétisation de ce dossier.

Le Maire,
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 28/01/2022
Pour extrait certifié conforme